



## DOSSIER DE PRESSE



***Le jeudi 15 novembre 2018 à Romainville (EPT Est Ensemble)***

*Action cofinancée par le fonds social européen  
dans le cadre du programme opérationnel national "emploi et inclusion" 2014-2020*

Le site <https://Openmapsocial.wordpress.com>

Contact Presse : Véronique Massé, agence Isée  
[v.masse@isee-communication.fr](mailto:v.masse@isee-communication.fr) / 06 23 92 26 35

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>La MACS fête ses deux ans !</b>	
Raphaële VOSS, Chef de Projet de la MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales)	3
<b>Introduction au dossier de presse</b>	
• Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien	4
• Corinne CHERUBINI, Directrice de la DIRECCTE Ile-de-France	5
<b>La Rencontre Openmap ESS du 15 novembre 2018</b>	
A l'EPT Est Ensemble à Romainville	6 - 7
<b>Le Paysan Urbain, l'agriculture écolo, locale et solidaire !</b>	8
<b>Présentation de six structures ESS</b>	
Découvrez les structures ESS sélectionnées pour les pitches du 15 novembre : ESAT ADPED 94-Les Ateliers de Fresnes, AGOIE, Chlorophylle, Halage, Les Jardins d'Auteuil, Plaine de Vie	9 à 14
<b>Le GIP Maximilien</b>	15 - 16
<b>La MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales)</b>	17 - 18
<b>L'EPT Est Ensemble</b>	19
<b>Quelques ressources utiles</b>	20

## La MACS fête ses deux ans !

Depuis maintenant deux ans, la Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales, pilotée par le GIP Maximilien, agit en Ile-de-France afin d'amplifier les dispositifs d'insertion professionnelle via les marchés publics.

### Coordination et maillage territorial

Une des missions principales de la MACS est de contribuer à la coordination des acteurs locaux pour un essor harmonisé des clauses sociales sur le territoire régional. A cette fin, le Préfet d'Ile de France a rappelé, en fin d'année 2016, aux collectivités locales, aux membres de la MACS et aux relais locaux les objectifs de mobilisation des acteurs régionaux et de développement des clauses sociales dans la commande publique.

A travers quatorze ateliers thématiques rassemblant les coordinations départementales et les experts partenaires (GRAFIE, URTIE, UNEA, Réseau GESAT, CRESS Ile-de-France) ainsi que dix groupes de travail associant les grands donneurs d'ordre, les services publics de l'emploi et les fédérations d'entreprises, des points techniques ont été abordés pour construire des pratiques harmonisées et partagées. La production de fiches bonnes pratiques et des témoignages ont également participé à ce développement.

### Accompagnement des donneurs d'ordre

Parallèlement, les rencontres Openmap ESS, organisées dans le cadre de la MACS, sont l'occasion de démontrer l'apport des clauses sociales et de faire se rapprocher des collectivités publiques et des structures de l'ESS. Des rendez-vous bilatéraux entre une dizaine d'acheteurs publics et plusieurs structures de l'ESS, lors de ces événements, permettent d'envisager des collaborations futures et de favoriser l'interconnaissance. Numérique, économie circulaire (filiale déchets) et prestations de restauration/traiteur sont les thèmes qui ont été traités et qui ont regroupé de 130 à 170 participants à chaque rencontre.

### Mise en place d'un observatoire régional des clauses sociales

La définition d'indicateurs communs entre les partenaires de la MACS pour le bilan régional 2016 a été une première étape pour la production de données relatives aux aspects sociaux dans la commande publique. Une nouvelle version d'indicateurs a été travaillée début 2017 pour répondre au mieux aux pratiques de terrain. Le lancement d'un observatoire régional des clauses sociales en décembre 2017 a formalisé la volonté du Préfet de la région Ile-de-France de construire un outil de mesure et d'analyse des données des aspects sociaux. Cet observatoire permettra à terme, de produire des panoramas annuels et des études thématiques concernant le déploiement des aspects sociaux sur le territoire francilien.

**Raphaële VOSS, Chef de Projet de la MACS**



*« Les Openmap ESS : l'occasion de démontrer l'apport des clauses sociales et de faire se rapprocher des acheteurs publics et des structures de l'ESS » Ci-dessus photos de l'Openmap du 15 novembre 2018 à Romainville*



**maximilien**  
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS  
FRANCIENS

## Trois questions à Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien, Conseiller Régional

### ***En quoi le GIP est le bon outil au service des objectifs de la MACS ?***

Le GIP Maximilien a été initié par la Région Ile-de-France pour proposer dès 2013 un portail de marchés publics afin, d'une part, de faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique via un seul site web regroupant l'ensemble de la commande publique francilienne ; d'autre part d'optimiser la chaîne d'achats via le déploiement des usages numériques et la prise en compte du développement durable.

Par sa capacité à fédérer de nombreux acheteurs, le GIP permet de créer des liens entre les différents acteurs des achats responsables que sont les maîtres d'ouvrages, les acteurs de l'insertion, les entreprises et les acheteurs publics ; ces derniers sont ainsi en mesure de partager et de mutualiser leurs bonnes pratiques en matière de clauses sociales.

### ***En quoi la MACS est-elle une valeur ajoutée pour la feuille de route de Maximilien par rapport aux autres chantiers du GIP ?***

Dès 2015, le GIP Maximilien est devenu pilote en Ile-de-France du projet national «Tout démat 2018» animé par le SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique) afin d'accompagner les acheteurs publics franciliens à se préparer à la dématérialisation totale.

En 2016, le pilotage de la mission MACS qui nous a été confié par la DIRECCTE nous permet de proposer à nos membres des réponses nouvelles sur le volet social des marchés publics et d'enrichir les actions d'accompagnement qu'on leur propose. Au travers de la MACS nous avons à cœur d'œuvrer sur le volet social pour le développement des clauses sociales dans la commande publique francilienne et la progression de l'emploi durable. Nous pouvons ainsi valoriser et diffuser les bonnes pratiques ainsi que notre action en faveur de l'accès des TPE-PME aux marchés publics.

### ***En quoi l'échelon régional est un périmètre adéquat pour ce type de mission ?***

La MACS a été mise en place pour répondre aux enjeux d'emploi des nombreux projets d'aménagement du Grand Paris.

Le périmètre d'intervention du GIP - la région Ile-de-France - étant le même que celui de la MACS, nous disposons d'une certaine légitimité et d'une certaine visibilité pour répondre aux besoins de nos financeurs (DIRECCTE Ile-de-France et la Région Ile-de-France). Par ailleurs, mobiliser nos partenaires et les coordinations départementales des clauses qui œuvrent sur le terrain est pour nous un enjeu qui contribue à ce que la question des clauses sociales dans les marchés publics progresse de jour en jour.



## Trois questions à Corinne CHERUBINI, Directrice de la DIRECCTE Ile-de-France

### ***Pourquoi avoir choisi le GIP Maximilien pour piloter la MACS ?***

La MACS devait être portée par un acteur représentatif de l'ensemble des acheteurs publics, donc bénéficiant d'une bonne assise régionale. Il était également important que sa connaissance et son expertise en matière de clauses sociales et de marchés publics soient reconnues. Le GIP Maximilien répond à tous ces critères.

### ***Selon vous, par quels moyens et avec quelles initiatives peut-on développer les clauses sociales dans les marchés publics franciliens ?***

La mobilisation des donneurs d'ordre pour accroître le nombre de marchés comportant des clauses sociales est essentielle et répond à une volonté forte de l'Etat. Pour cela, il faut rendre lisible auprès des donneurs d'ordre et des entreprises l'offre de services des facilitateurs de clauses présents sur les territoires. Les missions des facilitateurs sont multiples. En amont de la publication du marché, le facilitateur aide l'acheteur public au repérage des marchés pouvant faire l'objet de clauses et à la rédaction de la clause. En aval, il s'assure de la bonne exécution de la clause et de son évaluation.

### ***En quoi est-ce utile d'organiser des rencontres comme les Openmap ESS ? Pour les acheteurs publics d'Ile-de-France ? Pour les structures de l'ESS ? Pour les nombreux partenaires de ces rencontres ?***

Ces Openmap permettent de faire connaître aux acheteurs les ressources locales et l'offre de services des entreprises de l'ESS, en particulier celles de l'IAE et du secteur du handicap, pouvant répondre à leurs marchés. Pour les entreprises de l'ESS, c'est une réelle opportunité d'accès à de nouveaux marchés. Souvenons-nous que les trois premières rencontres Openmap en Mai et Novembre 2017 et en Mai 2018 ont ainsi réuni plus de 80 entreprises de la filière du numérique (mai 2017), du secteur de l'économie circulaire (novembre 2017) et du secteur de la restauration/hôtellerie dans le cadre des grands événements sportifs (mai 2018) ainsi que de nombreux acheteurs publics locaux et nationaux.



Dans le prolongement des trois rencontres Openmap ESS (en mai et novembre 2017, en mai 2018), **Corinne CHERUBINI, Directrice de la DIRECCTE Ile-de-France et Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien et Conseiller régional, avec le soutien de l'ensemble des partenaires,** ont organisé le jeudi 15 novembre 2018 une matinale d'échanges entre acheteurs publics franciliens et structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette rencontre était dédiée aux pratiques innovantes **dans le secteur des métiers du paysage.**

L'Openmap ESS du 15 novembre 2018 a réuni à Romainville **plus de 120 acheteurs publics franciliens et structures de l'Economie Sociale et Solidaire (y compris SIAE et EA/ESAT) du secteur du traitement des espaces verts, de l'aménagement paysager et des décorations florales,** autour de la question des clauses sociales dans les marchés publics et de l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

D'une part, cette rencontre visait à favoriser la connaissance de l'offre des structures de l'ESS auprès des acheteurs publics et de leurs services opérationnels (SI, communication, formation, développement économique, administration générale, environnement...). D'autre part, elle a permis de sensibiliser les structures de l'ESS aux contraintes des services achats des acteurs publics et à leurs besoins pour les 18 prochains mois.

Cette 4<sup>ème</sup> Openmap s'inscrivait de facto dans le prolongement des trois premières rencontres. Dédiés au secteur du numérique (mai 2017) puis à l'économie circulaire (novembre 2017) et enfin aux prestations de traiteur/restauration/hôtellerie (mai 2018), chacun de ces événements avait réuni de 130 à 160 participants. Pour revoir les moments forts de ces journées, rendez-vous sur <https://openmapsocial.wordpress.com/>

### **Le Jeudi 15 novembre 2018 : Une matinée entière avec un atelier, des témoignages, les pitches de 6 structures de l'ESS et un temps dédié au networking avec 13 acheteurs publics**

L'Openmap ESS a été introduit à 9 heures par :

- Aymeric MORIN, Chef du département Politiques de l'emploi de la DIRECCTE Ile de France.
- Daniel COISSARD, Directeur du GIP Maximilien.
- Gérard COSME, Président de l'EPT Est Ensemble.
- Djenaba KEITA, Vice-Présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire de l'EPT Est Ensemble.

**TEMOIGNAGE** - La DIRECCTE Ile-de-France témoigne sur sa participation à cette rencontre. Lire page 5.

**PRESENTATION** – Lire la présentation de l'EPT Est Ensemble à la page 19.

La matinée **(9h15 ⇨ 10h)** s'est prolongée par deux séquences au choix pour les participants :

⇒ **Un atelier méthodologique sur des questions essentielles** : Est-ce vraiment difficile d'acheter auprès des structures de l'ESS ? Atelier pratique et dynamique permettant de dégager une méthodologie de travail entre acheteurs publics et structures de l'ESS, animé par :

- Joffrey HACQUIN, chargé de mission achats responsables au Groupement Régional des Acteurs Franciliens pour l'Insertion par l'Economie (GRAFIE).
- Sorayah MECHTOUH, chargée de mission développement et vie interne à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Ile-de-France (CRESS IDF).
- Hervé SWIERGIEL, chargé de mission appui au développement des clauses sociales au GIP Maximilien.

**Une restitution de cet atelier a été effectuée en plénière entre 10h et 10h20.**

⇒ **Des témoignages croisés** autour des clauses sociales dans le domaine des espaces verts avec l'intervention de :

- Bérénice CAHARD, technicienne nature en ville et Simon LARRECQ, coordinateur clauses sociales à l'EPT Est Ensemble.
- Stéphanie HERBE, responsable du service espaces verts et nature en ville à l'EPT Plaine Commune.
- Xavier BILLARD, chargé de mission insertion à l'EPT Plaine Commune.
- Maryse ZALMA, responsable du département achats au CHI de Créteil.

**Puis ce fut la séance de pitches (10h20 ⇒ 11h) de six structures de l'ESS** (sélectionnées sur dossier) qui ont présenté leurs solutions et projets innovants dans le secteur des prestations des métiers du paysage.

**PRESENTATION** des 6 structures\* de l'ESS qui ont pitché : (voir pages 9 à 14)

(\*) Ces 6 structures ont bénéficié d'une ½ journée d'accompagnement à la préparation des pitches, accompagnement effectué par deux structures : Les Beaux jours, agence d'innovations et de design social ([www.les-beaux-jours.fr](http://www.les-beaux-jours.fr)) et Les Petites Rivières, agence de conseil en innovation sociale et responsabilité sociétale (<http://lespetitesrivieres.com>).

La matinée s'est prolongée avec des rencontres individuelles : **68 entretiens étaient programmés** entre **13 acheteurs publics** (voir logos ci-dessous) qui ont échangé avec **35 entreprises de l'ESS** sur les spécificités de la commande publique. Parallèlement à ce networking, **les participants ont pu visiter le Paysan Urbain** (<http://lepaysanurbain.fr>), une micro-ferme urbaine située au 64 avenue Gaston Roussel à Romainville. Voir la présentation en page 8 de ce dossier de presse.



En parallèle 10 grands partenaires - acteurs publics, représentants de l'ESS et du monde économique - ont participé à cette rencontre dont des partenaires qui ont accueilli les participants sur leurs espaces d'exposition :



Fondé en 2015 par Benoît Liotard, le Paysan Urbain est un projet d'agriculture urbaine ayant pour objectif de créer des micro-fermes urbaines économiquement viables, socialement responsables et inscrites dans leurs territoires tout en étant connectées aux agriculteurs ruraux et péri-urbains.

Participer à l'émergence de la ville de demain où les activités humaines seraient en harmonie avec les équilibres et les écosystèmes naturels : telle est la vision du Paysan Urbain. Quant à sa principale mission, elle est d'utiliser l'alimentation comme moyen principal de reconnexion des citadins à leur environnement. De l'avis du Paysan Urbain, notre corps étant notre premier environnement, c'est par l'alimentation qu'on le préserve, le protège et le renforce. S'alimenter avec des produits frais et agro-écologiques, c'est tout à la fois se faire du bien, soutenir l'économie locale et préserver notre planète.

Le Paysan Urbain définit son identité à travers cinq principes fondateurs :

- L'agro-écologie au cœur de nos pratiques culturelles,
- L'économie sociale et solidaire comme projet de société,
- La société coopérative comme modèle de gouvernance,
- La distribution locale et les modes de transport doux comme moteur,
- La sensibilisation du plus grand nombre comme fil directeur.



Une première micro-ferme a vu le jour en 2015 à Romainville (Grand Paris) comprenant des serres de production de micro-pousses (La Belle Pousse) comme support d'insertion par l'activité économique, un jardin potager pédagogique et participatif, un poulailler et bien d'autres choses.



« La Belle Pousse, c'est d'abord un projet innovant d'agriculture urbaine, la culture de micro-pousses. Sans concurrencer nos amis les paysans des champs, nous cultivons des aliments sains et savoureux, adaptés aux techniques hors-sol, selon un modèle respectueux de l'environnement et créateur d'emplois pour des personnes en difficulté ».

« Nous sommes curieux et ravis de contribuer à l'Openmap ESS du 15 novembre 2018 en y apportant notre expérience dans le domaine de l'agriculture urbaine. Nous souhaitons mettre en avant la complémentarité des métiers liés à l'agriculture urbaine avec les métiers du paysage agissant dans l'ESS » explique Pierre Lacroix, responsable adjoint de la micro-ferme urbaine de Romainville.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <http://www.lepaysanurbain.fr> et <http://www.labellepousse.fr> et également sur la page Facebook <https://www.facebook.com/LePaysanUrbain/>



## L'ESAT « Les Ateliers de Fresnes » de l'association ADPED 94 propose des prestations pour les espaces verts aux entreprises publiques et privées

Créé en mai 1993 l'ESAT « Les Ateliers de Fresnes » est un des cinq établissements de l'association ADPED 94 (Association de Défense et de Protection des Enfants et adultes Déficients <http://adped94.fr>).

Cet ESAT situé à Fresnes (Val de Marne), a pour ambition de faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes handicapées, momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en entreprise adaptée, grâce à des conditions de travail aménagées. Cela concerne aujourd'hui 93 personnes (appelées compagnons) réunies au sein des Ateliers de Fresnes <http://www.ateliersdefresnes.org>.



Les Ateliers de Fresnes sont organisés autour de deux services qui travaillent en étroite collaboration :

- Le service médico-social qui a pour mission d'accompagner le projet individualisé des travailleurs en tenant compte des compétences et attentes de chacun.
- Le service commercial qui a développé une vraie politique d'entreprise.

L'ESAT est structuré autour de quatre pôles d'activité, axés sur de la prestation de services : deux pôles internes portant sur le conditionnement (qui intègre également une production de cadres publicitaires) et la blanchisserie industrielle (plus d'une tonne de linge traité par jour), et deux pôles externes dédiés à l'entretien des locaux et aux espaces verts.

Le pôle espaces verts est constitué de trois équipes de six ouvriers (soit 18 personnes) chargés de travaux paysagers et encadrés par trois moniteurs d'ateliers qui sont des professionnels dans leur secteur d'activité. Il propose une offre de services dirigée essentiellement vers les entreprises publiques et privées et constituée de multiples prestations permettant également de répondre aux besoins des acheteurs publics : entretien des espaces verts, création de massifs arbustifs ou floraux, création d'espaces engazonnés (semis, placage), location de plantes d'intérieur, fabrication de jardinières en bois sur mesure...

Depuis plusieurs années déjà, la structure a mis un point d'honneur à préserver l'environnement en abandonnant le recours aux produits phytosanitaires au profit de moyens respectueux de l'environnement.

Les Ateliers de Fresnes interviennent sur un large territoire : Paris, Essonne, Val de Marne, Seine et Marne dans leur totalité, Yvelines et Hauts de Seine en partie.

En application de la loi 2002-2 et celle de 2005, Les Ateliers de Fresnes se sont largement mobilisés au service des travailleurs en proposant différentes formations, des stages dans d'autres ESAT, des stages en entreprises. Acteur majeur du dispositif Différent et Compétent qui est une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE), Les Ateliers de Fresnes indiquent avoir eu 40 travailleurs certifiés en 5 ans.

**Quelques références-clients :** Orange, IRSTEA Antony, Université Paris 7, EPF Sceaux, RTE, ACCORD Hôtels, POMONA Episaveurs, CLAAS France.

**Contact :** Jamal SAHOU, Responsable Technique et Commercial [jamal.sahou@ateliersdefresnes.org](mailto:jamal.sahou@ateliersdefresnes.org)

*« Je suis ravi et fier de représenter l'ESAT Les Ateliers de Fresnes à cette matinée Openmap, c'est une opportunité de plus pour nous de nous faire connaître et de faire reconnaître notre travail de qualité. Nous sommes pleinement investis et engagés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un accompagnement de qualité est synonyme de service de qualité pour nos clients ».*

Jamal SAHOU Responsable Technique et Commercial des Ateliers de Fresnes

## L'association AGOIE agit pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans le domaine des espaces verts

Créée en 1994 et située à Montigny lès Cormeilles, AGOIE <http://www.agoie.fr> (Association pour la Gestion d'Outils d'Insertion par l'Economique) compte 9 salariés permanents et jusqu'à 24 salariés en insertion soit 11 ETP conventionnés. AGOIE porte trois chantiers d'insertion engagés dans une démarche de développement durable : bâtiment, espaces verts et informatique.



Dans le cadre de son activité espaces verts, AGOIE propose une offre de service diversifiée : entretien des espaces verts, création et bûcheronnage. Dans un objectif d'utilité sociale, les activités sont réalisées pour des associations, des bailleurs sociaux, des collectivités locales, des entreprises ou des établissements publics. A travers son activité espaces verts, AGOIE attache une grande importance au respect de l'environnement. Ceci se traduit par différentes techniques telles que la gestion différenciée (basée sur les fondamentaux Ecologie, Economie et Social) pour l'entretien des espaces naturels extérieurs afin de préserver la biodiversité sans utilisation de produits phytosanitaires. Cette technique repose sur des méthodes plus respectueuses de l'environnement sans perte de qualité pour les espaces paysagers : elle apporte la réponse la plus appropriée aux espaces verts tout en respectant ou en améliorant l'équilibre écologique des sites entretenus.

AGOIE emploie des salariés de 18 à 25 ans, issus du territoire proche de Montigny lès Cormeilles, qui souhaitent s'investir dans le monde professionnel. L'association les accompagne en leur transmettant des savoir-être liés au monde du travail tout en leur apprenant le fonctionnement de la vie professionnelle.

L'accompagnement des publics est réalisé par l'encadrant technique sur le terrain et par la chargée d'accompagnement professionnel dans le cadre d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs. Sur le temps de production, les encadrants transmettent aux salariés un savoir-faire et un savoir-être en vue de favoriser leur insertion sur le marché du travail. Ils participent également à la découverte de l'environnement professionnel à travers les interventions réalisées chez les partenaires. Les encadrants transmettent les gestes techniques et forment les salariés à la prévention des risques (port des EPI, SST, gestes et postures...).

Des évaluations sont réalisées chaque trimestre à l'aide d'une grille d'évaluation pour lister les compétences acquises, définir des axes d'amélioration et mesurer les progrès réalisés. A la sortie du dispositif, une attestation de compétences est remise au salarié pour lui permettre de valoriser l'expérience acquise tout au long du parcours. Grâce au soutien de son OPCA, l'association AGOIE organise des formations externes toute l'année pour permettre aux salariés de développer leurs compétences, par exemple en matière de gestion différenciée.

AGOIE explique que sa démarche permet aux acheteurs publics d'être en conformité avec la législation entrée en vigueur le 1er janvier 2017 relative à l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Par ailleurs, en faisant appel aux services de l'association, les acheteurs publics s'inscrivent dans une démarche RSE dans la mesure où ils participent à l'insertion professionnelle de jeunes résidant sur leur territoire. Compte tenu des valeurs liées au développement durable véhiculées par l'association, les acheteurs publics peuvent sensibiliser et impliquer leurs administrés au respect de l'environnement à travers les pratiques utilisées pour l'entretien des espaces publics.

**Quelques références-clients** : Ville de Montigny lès Cormeilles, SNCF, Conseil Départemental du Val d'Oise, OPAC 60, ATD Quart Monde, Lycée général et professionnel d'Enghien les Bains, Le Grand Cèdre de l'association HAARP à Cormeilles-en-Parisis, des espaces verts de la déchetterie d'ALLIECO (Taverny et Le Plessis Bouchard).

**Contact** : Stéphanie HUREL, Directrice, [direction.agoie@gmail.com](mailto:direction.agoie@gmail.com)

*« Participer à l'Openmap ESS, c'est l'occasion pour notre association d'informer les acheteurs publics de l'offre proposée par les SIAE mais aussi de les accompagner dans une démarche RSE.*

*En effet, à travers nos activités, nous respectons les principes du développement durable dans sa dimension environnementale avec des pratiques respectueuses des espaces naturels mais aussi sociale en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes issus du territoire ».*

Stéphanie HUREL, Directrice d'AGOIE

## Chlorophylle prône des valeurs humaines, écologiques et éthiques

Créée et gérée depuis 1985 par l'association « Main dans la Main », Chlorophylle (<http://www.entreprise-chlorophylle.fr/>) est une Entreprise Adaptée spécialisée dans l'entretien des espaces verts et l'élagage auprès des collectivités, des entreprises et des particuliers ; cela représente 60% de son activité. Le reste, 40% donc, concerne les prestations liées à la propreté urbaine.

Chlorophylle, qui emploie 140 personnes, s'appuie sur une démarche d'économie sociale et solidaire prônant des valeurs humaines, écologiques\* et éthiques ; elle propose aux personnes reconnues travailleurs handicapés d'avoir une activité professionnelle dans des conditions adaptées.



Pour l'entretien des espaces verts, Chlorophylle est constituée de 13 équipes, composées chacune d'un chef d'équipe et de deux ouvriers qualifiés, qui peuvent intervenir sur une grande partie de l'Île-de-France auprès d'une clientèle diversifiée. Pour ses activités dans le domaine de la propreté urbaine, l'entreprise est organisée autour de 6 équipes de 3 à 20 agents de propreté intervenant dans les communes limitrophes à Carrières sous Poissy où se trouve son siège social.

Les travailleurs handicapés sont accompagnés au quotidien dans les aspects techniques de leur tâche par les chefs d'équipes et les ouvriers qualifiés, ils bénéficient d'une formation au métier des espaces verts, de la propreté urbaine et du ménage. Quant à l'accompagnement social, une assistante sociale, salariée de Chlorophylle, est chargée du suivi des salariés handicapés.

Chlorophylle estime que sa démarche permet aux acheteurs publics de mettre en place la Responsabilité Sociale des Entreprises au cœur de leur stratégie sociétale et environnementale. Selon cette entreprise adaptée, son objectif social répond aux obligations des entreprises et des administrations d'intégrer des personnes en situation de handicap. « Depuis plus de 30 ans, notre démarche tant humaine qu'économique ainsi que l'empreinte du travail bien fait par des professionnels qualifiés nous permettent d'avoir une clientèle fidèle, et d'inscrire notre travail auprès d'eux dans la durée et dans une relation de confiance. Nous créons ainsi des partenariats durables ».

(\*) Sensible à l'environnement, Chlorophylle valorise les déchets verts provenant des prestations, en compost pour la culture de miscanthus utilisé à la fertilisation des sols et à la transformation destinée à la filière économique ; elle réalise également le broyage pour paillage au détriment de produits phytopharmaceutiques.

**Quelques références-clients :** le portefeuille client de Chlorophylle compte plus de 200 clients dont une majeure partie de collectivités (45%) et de résidences et de domaines (33%). Le reste est constitué d'entreprises (11%), d'instituts et maisons de retraite, de groupes hôteliers et de particuliers.

**Plaquette:** <http://www.entreprise-chlorophylle.fr/wp-content/uploads/2016/11/Plaquette-Chlorophylle1.pdf>

**Contact :** Maxime MAUFRONT, Chargé du développement commercial [contact@entreprise-chlorophylle.fr](mailto:contact@entreprise-chlorophylle.fr)

*« C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli notre sélection pour la présentation de notre entreprise lors de l'Openmap du 15 novembre 2018. En effet ce genre de rencontre permet à la fois de nous faire connaître. Dans le même temps, le fait d'avoir un interlocuteur en direct nous paraît essentiel dans le cadre d'une bonne relation de future collaboration ».*

Maxime MAUFRONT, Chargé du développement commercial de Chlorophylle

## Halage, sur le chemin de la solidarité, de la dignité et de la Nature en Ville

Créée en 1994 et située à l'Ile-Saint-Denis, Halage (<https://www.halage.fr>) est une association Loi 1901 agréée Structure de l'Insertion par l'Activité Economique et Centre de formation professionnelle continue dans le domaine du paysage. Halage travaille dans le domaine de l'environnement pour et avec des hommes et des femmes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.



L'association cherche à répondre à une double préoccupation en termes de solidarité avec les personnes en recherche de stabilité sociale ou professionnelle d'une part, et de préservation de l'environnement, d'autre part. Trois axes opérationnels permettent de réaliser cet objectif général :

- Insertion sociale et professionnelle (chantiers d'insertion) dans les espaces verts, espaces naturels ou agricoles en milieu urbain ou périurbain, et production de fleur coupée en B to B ;
- Formation professionnelle pour adultes : CAPA Jardinier Paysagiste, TP ouvrier du paysage, Formation Ripisylve, Formation Agriculture et Horticulture urbaine ;
- Nature en ville : jardins solidaires et collectifs, jardins expérimentaux, animations et sensibilisation.

Halage répond à des besoins de la commande publique ou privée au travers de :

- ✓ Prestations de créations, aménagements et entretiens d'espaces verts, naturels et agricoles ;
- ✓ Aménagement de sites productifs en milieux urbains (toitures, espaces minéralisés, espaces pollués) ;
- ✓ Conception et prise en main de friches industrielles à valoriser, même polluées ;
- ✓ Formations professionnelles ;
- ✓ Développement de projets d'animation et sensibilisation, dans une démarche d'éducation populaire ;
- ✓ Formations de personnes sous main de justice (TIG, milieu ouvert / milieu fermé).

L'innovation d'Halage vient de sa capacité à mobiliser autour d'un dispositif de politique de l'emploi des populations fragiles (chantiers d'insertion), des acteurs de la biodiversité, de la nature, de l'économie circulaire : architectes, paysagistes, solutions de compostage industrielles, laboratoires de recherche, entreprises privées... Aujourd'hui, Halage est en mesure d'associer insertion sociale et professionnelle, environnement, éducation populaire et recherche scientifique.

Halage fait reposer son offre de parcours sur les piliers du chantier d'insertion : mise en situation de travail / production, accompagnement social et professionnel et formation pour adulte, et tout cela dans le cadre d'un contrat de travail, tout au long d'un parcours de minimum 12 mois.

Pour les acheteurs publics, Halage est un prestataire de service pour la gestion de l'espace public alliant qualité de l'offre réalisée et développement de l'employabilité des personnes jusque-là très éloignées du marché du travail. Depuis peu, Halage peut répondre aussi à un besoin de développement économique autour de la production de fleurs coupées. Ensuite, Halage organise et porte un collectif ayant une réponse innovante en termes de reprise de friches industrielles polluées (cf. L'Île, Démonstrateur de reconquête de la biodiversité et de l'agriculture urbaine sur 3,6 ha). Enfin Halage est l'intermédiaire central pour deux solutions structurantes de demain : le pôle de l'ESS le PHARES ([www.lephares.coop](http://www.lephares.coop)) et la solution de compostage de la SAS Les Alchimistes ([alchimistes.co](http://alchimistes.co)).

**Quelques références-clients** : De grands comptes (I3F, SNCF, Paris Habitat), des collectivités (Départements de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, Plaine Commune, Cergy-Pontoise, Villes de Paris, Argenteuil, Bezons, Bondy), des entreprises d'espaces verts (Marcel Villette, Eurovert, Agrigex).

**Contact** : Stéphane BERDOULET, Directeur [direction@halage.fr](mailto:direction@halage.fr)

*« L'Openmap ESS est une démarche essentielle pour donner à l'Insertion par l'activité économique la possibilité d'exprimer sa raison d'être - un projet au cœur de notre société - et de la visibilité, en ouvrant les portes des marchés les plus importants du territoire ! ».*

Stéphane BERDOULET, Directeur de Halage

## Les Jardins d'Auteuil font intervenir des jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle pour créer et entretenir des espaces verts

Créée en 1993 à Marcoussis sur le modèle économique d'une entreprise du paysage, Jardins d'Auteuil <https://www.apprentis-auteuil.org> est une entreprise d'insertion qui emploie aujourd'hui 21 salariés.

Filiale de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, Jardins d'Auteuil intervient sur toute l'Ile-de-France afin d'apporter une solution d'entretien de jardins ou de travaux de qualité auprès de clients aussi bien des particuliers, que des copropriétés, des entreprises ou des collectivités. L'entreprise propose une offre de services globale concernant le jardin et le paysage : de la conception à la réalisation en passant par l'élagage et l'entretien de l'espace concerné.



L'entreprise aborde le suivi socio-professionnel des bénéficiaires en alliant celui-ci à une réalité économique d'entreprise. Les Jardins d'Auteuil facilitent l'accès à un emploi durable pour un public éloigné du monde du travail et plus particulièrement à un public jeune. Son objet est double : créer et entretenir des espaces verts en faisant intervenir des jeunes confrontés à des situations d'exclusion sociale et professionnelle. Aujourd'hui ce ne sont plus uniquement des jeunes mais un vrai panel de personnes qui montrent qu'à chaque âge l'insertion peut venir aider à partir ou repartir dans sa vie professionnelle.

« L'accompagnement du public dans notre entreprise passe par une individualisation du parcours. Après avoir pris connaissance de sa fiche de poste reprenant les attendus en matière de savoirs-être et savoirs-faire, des rendez-vous réguliers sont instaurés afin de faire un suivi très précis du bénéficiaire et ainsi lever les freins à son retour sur l'emploi durable », explique Franck TABASTE, adjoint de direction des Jardins d'Auteuil.

Les Jardins d'Auteuil se disent réactifs, en mesure de proposer des solutions aux problématiques de gestion des acheteurs publics.

**Quelques références-clients** : Centre national de réception des véhicules de Linas-Monthléry, Siège de la DRIAAF à Cachan, Siège de la congrégation des Petites Soeurs de l'Assomption à Paris, Diocèse de Paris et Hôtel particulier de l'archevêque de Paris.

**Contact** : Franck TABASTE, adjoint de direction, [franck.tabaste@apprentis-auteuil.org](mailto:franck.tabaste@apprentis-auteuil.org)

*« J'ai la chance de présenter Jardins d'Auteuil lors de l'Openmap et ainsi démontrer que l'Humain peut être au centre du système et que teinter le vert du paysage avec La couleur de l'insertion c'est un échange gagnant-gagnant ! »*

Franck TABASTE adjoint de direction des Jardins d'Auteuil

## Plaine de Vie : l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi à partir de travaux de nature

Plaine de Vie <http://www.plainedevie.org/> a été créé en 1998, dans le cadre de la lutte contre les exclusions, à l'initiative de quatre associations aux compétences multiples : un centre social Contact Plus à Saint-Brice, une association environnementaliste Inven'terre à Ezanville, une association intermédiaire Tremplin 95 à Domont ainsi que le Secours Catholique. Ensemble ils créent un jardin d'insertion « Cultivons la solidarité » sur le modèle des jardins du Réseau Cocagne et dédié à la culture maraîchère biologique. L'association a bénéficié du soutien de la Mairie d'Ezanville par le prêt d'un terrain et d'un local ainsi que du syndicat des eaux (SIAH). Depuis, l'association s'est bien agrandie.



L'association, qui emploie 12 personnes dans l'encadrement, porte maintenant trois ateliers et chantiers d'insertion et propose un support de travail salarié sur 28 postes, 16 postes en maraîchage biologique et 12 postes en entretien des espaces verts. Les travaux de nature proposés offrent un support privilégié pour l'acquisition ou la ré-acquisition par les salariés, des habitudes et des repères propres au monde du travail : assiduité, respect des horaires et des collègues, soin dans l'exécution des tâches, souci de la qualité, sens de l'initiative pour faciliter leur retour sur le marché de l'emploi. L'enjeu est également de créer un lien social de proximité entre les personnes investies : jardiniers, maraîchers, voisins, secteur professionnel, etc.

Le parcours d'insertion mis en place par Plaine de Vie s'effectue en trois étapes : remobilisation par l'emploi (CDDI maximum 2 ans), réflexion sur le projet professionnel et professionnalisation sur les métiers du paysage. En interne, une Conseillère d'Insertion Professionnelle accompagne les salariés pour lever les freins à l'emploi. Sont également proposées des formations (soit une moyenne de 151 heures par personne en 2017).

Pour l'activité espaces verts, Plaine de Vie a constitué deux équipes de 5 personnes qui réalisent diverses prestations sur le Val d'Oise ou départements limitrophes en proposant de l'entretien classique d'espaces verts (taille, tonte, entretien de massifs, dessouchage et plantation, lutte bio contre les plantes invasives) ou de l'entretien d'espaces ruraux (entretien de chemin, de forêts, réalisation d'escaliers en bois pour les pêcheurs, pose de clôtures...). L'association n'utilise aucun produit phytosanitaire de synthèse pour favoriser une intervention douce, respectueuse de l'environnement.

Plaine de Vie a la capacité de proposer des compétences professionnelles avec un public en insertion. Une coordinatrice est à l'écoute des besoins de l'acheteur public et propose des bilans d'intervention à chaque passage. La structure offre la possibilité de travailler avec d'autres SIAE du secteur du paysage pour répondre à une demande. Plaine de Vie favorise des sorties de parcours vers les emplois de la filière verte en manque d'ouvriers qualifiés.

Pour expliquer que sa démarche répond aux besoins des acheteurs publics, Plaine de Vie sait valoriser ses points forts : c'est un acteur local qui connaît les besoins des acheteurs publics, sait s'adapter à la demande dans le cadre de marchés clausés et répondre rapidement à des marchés à bons de commande.

**Quelques références-clients** : Château de la Renaissance d'Ecouen, Château d'Auvers sur Oise, Conseil Départemental du Val d'Oise (PMI, forêt du CD, collèges), Mairie d'Ecouen.

**Contact** : Cécile MENAGER Directrice, [contact@plainedevie.org](mailto:contact@plainedevie.org)

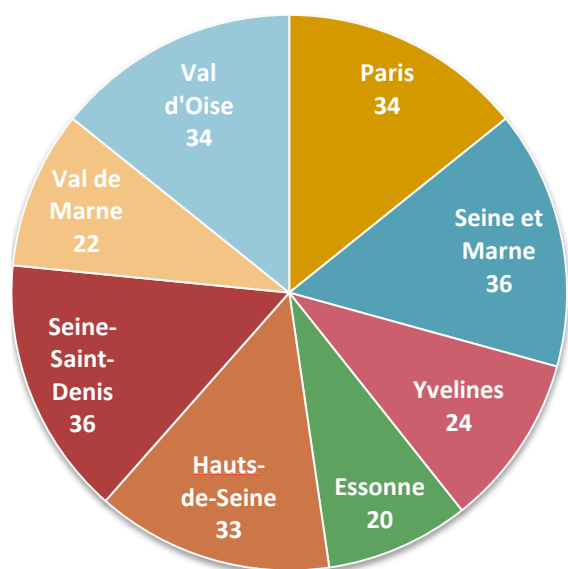
*« Un grand merci au GIP Maximilien pour l'organisation de cet Openmap sur les métiers du paysage. Après un premier rapprochement en 2017 de l'IAE avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, nous pouvons ainsi poursuivre notre démarche pour faire mieux connaître le professionnalisme et les particularités des structures de l'insertion et promouvoir nos actions auprès des pouvoirs publics ».*

Cécile MENAGER, Directrice de Plaine de Vie

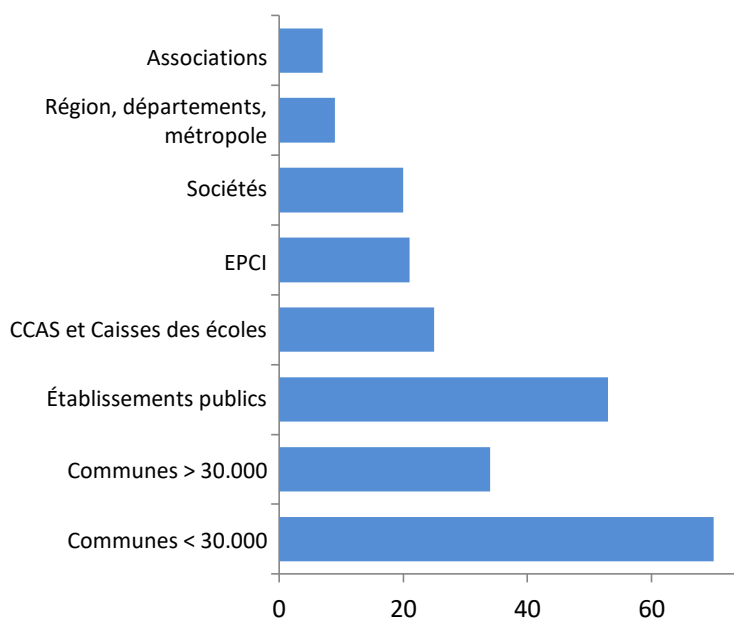
Maximilien est un service public mutualisé initié par la Région aux côtés des départements. Il a pour mission d'accompagner tous les pouvoirs adjudicateurs franciliens à répondre à leurs obligations réglementaires de cette année 2018 concernant les marchés publics : réponse dématérialisée obligatoire, signature électronique et ouverture des données essentielles de marchés.

Reconnu comme un acteur clef de l'achat public et de l'e-administration en Ile-de-France, **Maximilien fédère aujourd'hui près de 250 acheteurs publics franciliens**, de toutes tailles (la Région Ile-de-France, l'ensemble des départements, des EPT, la Métropole, des communes, des EPCI, des syndicats, etc.) et de natures juridiques très différentes (Collectivités, Lycée, OPH, CCAS, SEM, GIP, SA, etc.).

**REPARTITION DES MEMBRES DU GIP  
PAR DEPARTEMENT EN 2018**



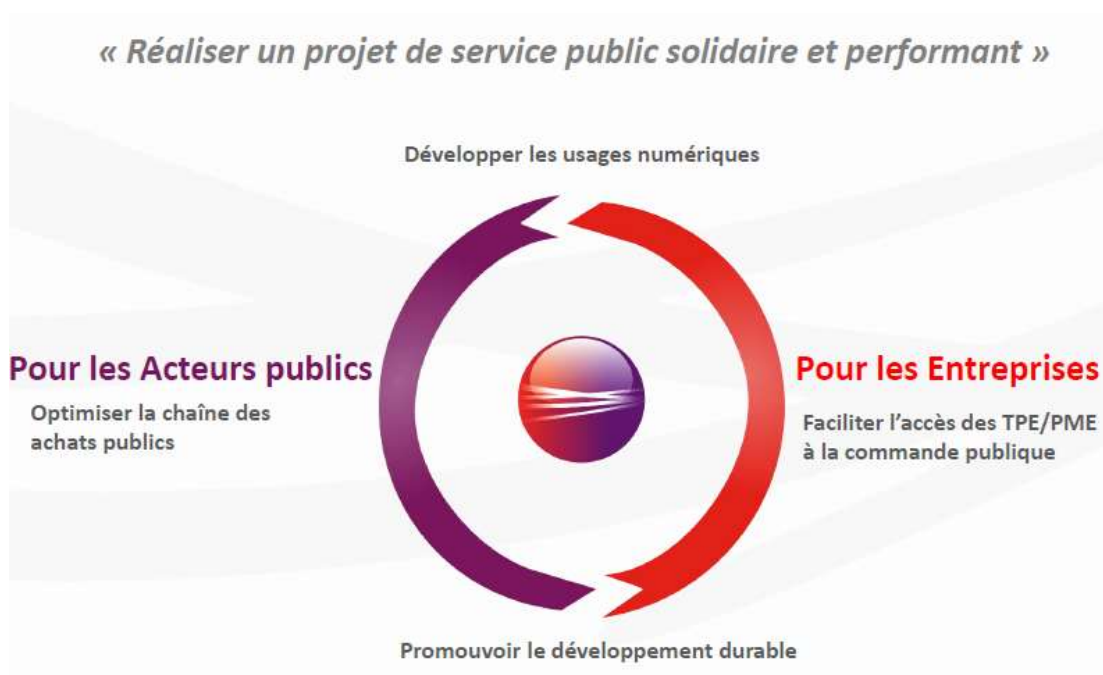
**REPARTITION DES MEMBRES DU GIP  
PAR TYPOLOGIE D'ACTEURS EN 2018**



Le projet Maximilien répond à deux grands enjeux :

- **Rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises** et notamment les TPE/PME en leur proposant des services gratuits.
- **Développer les usages numériques au sein des services publics locaux et des entreprises** dans le but d'impulser l'e-administration par le biais des marchés publics.

Le GIP Maximilien est souvent connu pour sa plateforme mais propose également d'autres services innovants à la fois en matière d'outils mais aussi en matière d'accompagnement sur de nombreux sujets liés à la dématérialisation des marchés.



En effet, Maximilien propose de nombreux services complémentaires:

- Plateforme de dématérialisation des marchés publics
- Télétransmission des actes au contrôle de légalité (ACTE)
- Mise à disposition gratuite de certificats électroniques RGS\*\*
- Module gestion des commissions d'appels d'offres
- Outil de rédaction des appels d'offres (clausier)
- Accès à une base importante et partagée de DCE
- Accès à un espace collaboratif partagé avec tous les membres
- Accès à une bourse à la co et sous-traitance

La contribution annuelle pour les acheteurs publics, basée **sur des principes de mutualisation et de solidarité**, comprend l'ensemble des services.

Maximilien participe à de nombreux projets régionaux et nationaux en lien avec la DINSIC, la DAJ, la DAE, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, en lien avec d'autres plateformes de dématérialisation : GIP e-Bourgogne-Franche-Comté, Mégalis Bretagne, PLACE, ... et réseaux locaux d'achats responsables.

Le GIP anime également le réseau francilien des achats responsables et travaille sur différents sujets en lien avec la commande publique.



## LA MISSION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CLAUSES SOCIALES (MACS)

La MACS est un projet financé par la DIRECCTE Ile-de-France et le FSE (Fonds Social Européen). Le pilotage et l'animation de la mission ont été confiés au GIP Maximilien en juillet 2016 au sein d'une équipe projet composée de la DIRECCTE Ile-de-France et de la Région Ile-de-France.



### Contexte : le Grand Paris

L'Île-de-France va connaître, au cours des prochaines années, une profonde mutation de son territoire grâce à la réalisation des projets d'aménagement liés au Grand Paris. Les investissements, sans précédent, consacrés notamment au développement des transports et à la construction de logements vont offrir des opportunités exceptionnelles favorisant l'émergence de nouvelles activités et de pôles économiques qui permettront la création de nombreux emplois.

Dans le cadre de ces chantiers, une [charte d'engagement « Responsabilité Sociale des Entreprises » pour la réalisation des marchés du Grand Paris](#) a été signée le 5 octobre 2015 par la Société du Grand Paris, la SNCF Réseau Île-de-France et la RATP, conformément aux décisions du Comité interministériel Grand Paris du 14 avril 2015.

L'objectif de cette charte est de **faciliter l'accès des TPE / PME / ETI à la commande publique** grâce à l'allotissement, la dématérialisation des marchés, une visibilité accrue sur les investissements, ainsi que de **faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à un emploi durable** grâce à l'inscription de clauses sociales dans les marchés du Grand Paris.

À ce titre, [la charte a introduit la mise en place d'une Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales \(MACS\)](#) dans le but de [faciliter la mise en œuvre des clauses sociales, de coordonner les acteurs de l'insertion sur les territoires et de consolider les données relatives à l'insertion professionnelle au niveau régional.](#)

### Les missions de la MACS / Le plan d'action régional

Chargé du pilotage et de l'animation de la MACS, le GIP Maximilien porte deux missions principales :

- **Faire connaître et valoriser les clauses sociales au service de l'emploi**
- **Renforcer et accompagner l'écosystème des clauses sociales pour l'emploi**

Trois grands axes ont été définis aux termes d'un plan d'actions à l'échelle régionale :

❶ **Mobiliser les donneurs d'ordre pour accroître le nombre de marchés clausés** (contenant des aspects sociaux), regrouper ceux-ci sur un site internet unique, promouvoir et essaimer les bonnes pratiques, harmoniser la rédaction des clauses.

❷ **Suivre les données qualitatives en matière sociale et promouvoir les parcours durables via la création d'un opendata social.** L'enjeu est de pouvoir disposer et partager des données affinées sur la clause sociale au regard de la diversité des secteurs d'activité, de mesurer l'effet des clauses, de suivre les données liées aux parcours pour favoriser l'emploi durable ainsi que contribuer au maillage du territoire, tout ceci devant contribuer à améliorer et sensibiliser les possibilités de gestion prévisionnelle des marchés.

③ **Mobiliser les TPE-PME et les structures de l'ESS** (notamment les SIAE et le secteur du handicap) aux marchés publics du Grand Paris comportant des dispositions sociales : sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux des marchés publics et aux outils à disposition, identifier leurs besoins en matière de formation et d'accompagnement et enfin, évaluer leur accès aux marchés publics.

### Les acteurs mobilisés autour de la MACS

De nombreux acteurs et partenaires sont réunis autour des missions et objectifs de la MACS :

- ✓ Les maîtres d'ouvrage (MOA) signataires de la charte RSE : RATP, SNCF Réseau, Société du Grand Paris
- ✓ Les organisations régionales compétentes dans la mise en œuvre des clauses sociales : l'URTIE, le GRAFIE, les réseaux du handicap : l'UNEA et le Réseau GESAT ainsi que la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS IDF).
- ✓ Les acteurs du Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, Association Régionale des Missions Locales (ARML), CHEOPS – le réseau des Cap emploi.
- ✓ Les fédérations professionnelles : FRTP (Fédération Régionale des Travaux Publics), Observatoire BTP de l'insertion, FFB Ile-de-France, Fédération des Scop du BTP, CAPEB Ile-de-France
- ✓ Les coordinateurs départementaux des clauses sociales : 75 (EPEC), 77 (Initiatives 77), 78 (GIP Activity'), 91 (Inclusiv'Essonne), 92 (CREPI IDF), 93 (Conseil Départemental), 94 (Conseil Départemental), 95 (Réflexes 95).





Créé il y a seulement trois ans, l'Établissement Public Territorial Est Ensemble Grand Paris souhaite s'inscrire pleinement dans la dynamique du Grand Paris, qui vise à faire émerger une grande métropole du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'instar de New York, Londres ou Shanghai. Suite à la réforme de la loi Grand Paris, Est Ensemble a donc entamé au début de l'année 2013 l'élaboration d'un Contrat de développement territorial (CDT) avec l'État. Dans des délais contraints, Est Ensemble est parvenu à formuler des ambitions et des projets qui affirment son rôle de « fabrique » de la métropole. Avec ce CDT, le territoire fait valoir sa contribution d'aujourd'hui et de demain au rayonnement mondial du Grand Paris.

Les Contrats de développement territorial sont passés entre l'État, représenté par le Préfet de région, les communes et leurs groupements signataires. **Le CDT d'Est Ensemble est porté en collaboration avec les neuf villes qui la composent : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.** Conclu sur une durée de 15 ans, il s'inscrit en lien avec le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

Le territoire d'Est Ensemble se distingue par une histoire et un rôle spécifiques dans la métropole. C'est une fabrique plurielle, dotée de richesses urbaines, économiques, culturelles, sociales et environnementales. La notion de « fabrique » est la signature du CDT, elle renvoie à plusieurs dimensions de l'identité du territoire, une histoire industrielle et ouvrière, une volonté de préserver la diversité de son tissu économique, la jeunesse de sa population et la vocation innovante du territoire.

Avec son CDT, Est Ensemble entend affirmer sa participation à la Fabrique de la métropole de demain, à la fois « solidaire et compétitive », grâce à une approche renouvelée du modèle de développement métropolitain, pour un Grand Paris plus durable, plus inclusif, plus cohérent. La Fabrique du Grand Paris correspond ainsi à un projet de développement décliné autour de trois axes de travail : une fabrique économique et d'innovation, une fabrique culturelle et de savoirs, une fabrique urbaine et environnementale.

La Fabrique du Grand Paris vise d'une part à améliorer le cadre de vie de ses habitants en corrigeant les inégalités territoriales et à construire une ville durable. Sa réalisation se traduit notamment par d'ambitieux projets de modernisation et d'extension des transports.

Pour en savoir plus consulter le site <https://www.est-ensemble.fr/> et télécharger la plaquette de présentation [https://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/la\\_fabrique\\_est\\_ensemble.pdf](https://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/la_fabrique_est_ensemble.pdf)

## Quelques ressources utiles

### Le GIP Maximilien

- Le site du GIP Maximilien <http://www.maximilien.fr/> - Son compte twitter @GIP\_MAXIMILIEN
- La plaquette de présentation de Maximilien <http://bit.ly/2GP854R>

### La MACS

- La plaquette de présentation de la MACS  
[http://www.maximilien.fr/public/media/macs/Divers/Plaquette MACS- version numerique VF.pdf](http://www.maximilien.fr/public/media/macs/Divers/Plaquette_MACS- version numerique VF.pdf)
- Le blog des Rencontres Openmap ESS <https://Openmapsocial.wordpress.com/>
- Retour sur les trois Openmap ESS 2017-2018 <https://openmapsocial.wordpress.com/retour-openmap-ess/>

### Les Entreprises du Paysage en Ile-de-France

- Etude de l'Union nationale des Entreprises du Paysage sur l'Ile-de-France faite en 2017 avec plusieurs données statistiques justifiant de l'importance de ce secteur dans l'emploi francilien <http://bit.ly/2PiVkb8>
- Etude de la DIRECCTE sur le secteur du paysage et sur l'impact des travaux du Grand Paris sur les opportunités d'emploi <http://bit.ly/2JNbEuK>

### Dans la Presse

« Sur le territoire d'Est Ensemble, les friches urbaines s'occupent avec TempO' (93) » : article de Claire Lelong paru le 8 octobre 2018 dans Territoires Conseils <http://bit.ly/2zBF1on>

---

#### **Contact Presse :**

Véronique Massé, agence Isée, [v.masse@isee-communication.fr](mailto:v.masse@isee-communication.fr) / 06 23 92 26 35